



CIE LA BARAKA – LA CHAPELLE
ABOU LAGRAA & NAWAL AÏT BENALLA

APPEL À CANDIDATURES **PREMIER(S) PAS Saison 4**

PROGRAMME DE FORMATION : STRUCTURATION DES COMPAGNIES ÉMERGENTES

Soutien



Après le succès des trois dernières éditions, Abou Lagraa & Nawal Aït Benalla, chorégraphes & co-directeur-trices de La Baraka, lancent la quatrième édition de Premier(s) Pas, soutenue par le Fonds Régner pour la Création.

Cette formation, en immersion totale, offre à 8 chorégraphes émergent-es la possibilité de développer leurs compagnies naissantes.

PREMIER(S) PAS offre :

105h de formation intensive et gratuite sur 3 semaines à La Chapelle Sainte-Marie (Annonay) : coaching en communication écrite et orale, bases de l'entrepreneuriat, sensibilisation à l'art chorégraphique pour différents publics et ancrage territorial ; chaque artiste accompagné.e bénéficiera d'un temps de workshop/labo autour de son travail, comme le premier jour de création en studio.

- Une formation « one to one » : dispensée par Abou Lagraa, Nawal Aït Benalla, Catherine Maisonneuve - consultante en contrôle de gestion et finance pour les entreprises du spectacle - ; s'appuyant sur leurs 30 ans d'expériences professionnelles respectives ;
- Une formation à l'écoute des lauréat-es, embrassant la singularité, le parcours et les convictions de chacun-e ;
- Un plan de développement personnalisé permettant aux lauréat-es de se lancer, en confiance, dans l'entreprise culturelle ;
- 2 semaines de résidence à La Chapelle en 2027, pour 1 lauréat-es sur 8, choisi-es par les co-directeur-trices de La Baraka & le Fonds Régner pour la Création. Ils et/ou elles bénéficieront, s'ils-elles le souhaitent, d'un mentorat d'Abou Lagraa & Nawal Aït Benalla (conseils et regards artistique).

PREMIER(S) PAS répond aux questions suivantes :

- Comment construire un budget de production ?
- Comment savoir parler de son travail à des institutions, des mécènes, des programmeurs, des journalistes ?
- Comment présenter à l'écrit son travail de créateur et présenter sa compagnie ?
- Comment s'implanter dans un territoire et développer son propre travail de sensibilisation des publics ?

Lauréat·es des précédentes éditions (liste non exhaustive) :

Amalia Salle / Cie Bahia ; Johana Malédon / Cie Mâle ; Marina Gomez / Cie Hylel ; Jade Lada / Cie Skanda ; Anna Beguelli et Maé Nayroles Cie Anamaé ...

PROFIL SOUHAITÉ

Chorégraphes émergent·es devant :

- Maîtriser les techniques d'une ou plusieurs de ces disciplines : contemporain, jazz, néo-classique, hip-hop ;
- Avoir le désir de construire une carrière et de développer sa propre entreprise ;
- Avoir créé sa compagnie de danse depuis moins de 2 ans ;
- Avoir déjà réalisé des travaux de recherche chorégraphique et avoir un projet chorégraphique en cours de développement ;
- Être volontaires, responsables et déterminé·es.

OBJECTIFS

- Favoriser l'émergence des chorégraphes ;
- Proposer un accompagnement personnalisé & hautement professionnalisant ;
- Transmettre des outils et connaissances nécessaires à la structuration d'une compagnie de danse professionnelle.

DATES & LIEU DE LA FORMATION

(présence exigée sur toutes les périodes)

- Dates : 30 novembre au 18 décembre 2026 (off les week-ends)
- Lieu : Cie La Baraka / Chapelle Sainte-Marie, 12 rue Sainte-Marie 07100 Annonay

MODALITÉS D'ACCUEIL

- Prise en charge du trajet A/R ;
- Participation aux frais de séjour : 120€/semaine ;
- Prise en charge de l'hébergement en chambre individuelle (dans 1 maison et 1 appartement entièrement équipés, à 5min à pied de La Chapelle).

DATES & DÉROULÉ DE L'APPEL À CANDIDATURE

- Clôture des candidatures : le vendredi 25 septembre 2026 à 23h59
- Pré-sélections : réponses envoyées le vendredi 2 octobre 2026
- Entretiens individuels pour les candidat·es pré-sélectionné·es (visio) : entre le 12 et le 13 octobre 2026
- Réponses définitives des candidatures retenues : Le mercredi 14 octobre 2026

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Pré-sélection sur :

- CV ou biographie – 1 page maximum
- Note explicative du projet chorégraphique en cours, de son état d'avancement – 1 page maximum
- Lettre de motivation – 1 page maximum – précisant notamment :
 - Objectifs artistiques et professionnels ;
 - Besoins d'accompagnement identifiés pour faire aboutir le projet.
- 2 vidéos de 3 min max. chacune du travail de votre compagnie (via un lien Vimeo ou YouTube)

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse mail : lachapelle@compagnielabaraka.com
